

NOXXON ANNONCE UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 6,4 M€ VIA UN PLACEMENT PRIVÉ POUR SOUTENIR LA POURSUITE DE SON DEVELOPPEMENT

Berlin, Allemagne, le 26 janvier 2021, 8h00 CET - NOXXON Pharma N.V. (Euronext Growth Paris : ALNOX), société biopharmaceutique développant principalement des traitements contre le cancer en ciblant le microenvironnement tumoral (MET), annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital par émission de nouvelles actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, via un placement privé réalisé auprès d'investisseurs européens grâce à la construction accélérée d'un livre d'ordres, pour un montant d'environ 6,4 M€.

« Le fort soutien que nous témoignent ces nouveaux investisseurs institutionnels européens, qui représente la majorité de cet investissement, est une véritable marque de confiance dans les futurs projets de développement de NOXXON. Cette augmentation de capital renforce encore la visibilité financière de la Société et permet ainsi à NOXXON de se concentrer pleinement sur l'avancement d'e nos objectifs opérationnels clés, notamment la finalisation de l'essai en cours évaluant NOX-A12 dans le cancer du cerveau et la poursuite des discussions relatives au développement commercial de notre produit » **commente Aram Mangasarian, PDG de NOXXON.**

Le Conseil de surveillance a décidé le 25 janvier 2021 de procéder à une augmentation de capital avec suppression des droits préférentiels des actionnaires, conformément à la délégation qui lui avait été octroyée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 2 janvier 2019. L'intégralité des souscriptions a été reçue et la réalisation définitive de l'augmentation de capital a été constatée par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 25 janvier 2021.

Le montant total de l'augmentation de capital s'élève à 6 424 748 € et correspond à l'émission de 14 277 219 nouvelles actions au prix de souscription de 0,45 € par action nouvelle (prime d'émission incluse), soit un taux de dilution de 23% du capital après opération sur une base non diluée. Le prix de souscription de 0,45 € par action nouvelle, représente une décote de 22,5% sur la moyenne des cours de clôture des actions au cours des cinq jours de bourse du 19 janvier 2021 au 25 janvier 2021.

Le règlement-livraison de la transaction aura lieu le 28 janvier 2021. Les nouvelles actions porteront jouissance courante et seront admises à la négociation sur le marché Euronext Growth Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN NL0012044762, à compter du 29 janvier 2021.

Le capital social de la société, actuellement composé de 47 178 313 actions, sera donc composé de 61 455 532 actions après la transaction. À titre indicatif, la participation d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la société préalablement à l'augmentation de capital (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la société au 25 janvier 2021), serait après l'émission des 14 277 219 nouvelles actions, de 0,77% du capital. Le capital social de la société, qui était de 471 783,13 €, sera de 614 555,32 € après la réalisation de l'opération.

Champeil SA et Marsac Advisors agissaient en qualité de conseil sur cette augmentation de capital. L'opération était dirigée par Champeil S.A., qui agissait en tant que Chef de file et Teneur de livre.

Les informations détaillées relatives à NOXXON, son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondants, ont été présentées dans le Rapport Financier Semestriel 2020 ainsi que dans le

communiqué de presse conjoint du 29 octobre 2020, dans le Rapport Annuel 2019 et dans le communiqué de presse du 22 avril 2020. Les communiqués de presse de la société et d'autres informations réglementées peuvent être consultées sur le site Internet de la société (www.noxxon.com).

Pour plus d'informations, merci de contacter :

NOXXON Pharma N.V.

Aram Mangasarian, Ph.D., Président Directeur Général
Tél. +49 (0) 30 726 247 0
amangasarian@noxxon.com

NewCap

Arthur Rouillé
Tél. +33 (0) 1 44 71 00 15
arouille@newcap.fr

À propos de NOXXON

Les produits oncologiques développés par NOXXON agissent sur le microenvironnement tumoral et le cycle immunitaire anticancéreux par la rupture de la barrière de protection tumorale et l'inhibition de la réparation tumorale. En neutralisant des chimiokines dans le microenvironnement tumoral, NOXXON associe son approche à celle d'autres types de traitement afin d'affaiblir les défenses tumorales contre le système immunitaire et d'augmenter l'impact thérapeutique. Son programme phare, le NOX-A12, s'appuie sur un long développement clinique et de nombreuses données de sécurité. Les premiers résultats de l'essai clinique de phase I/II sur l'association de NOX-A12 avec le Keytruda®, chez des patients atteints d'un cancer métastatique colorectal ou du pancréas, ont été publiés et de prochaines études dans ces indications sont en cours de planification. En septembre 2019, la société a initié une autre étude avec le NOX-A12 dans le cancer du cerveau en association avec la radiothérapie, qui a obtenu le statut de médicament orphelin aux États-Unis et en Europe pour le traitement de certains cancers du cerveau. Le deuxième actif de la société en développement clinique, le NOX-E36, agit sur le microenvironnement tumoral en ciblant le système immunitaire inné. NOXXON prévoit d'évaluer l'action de NOX-E36 chez les patients atteints d'un cancer du pancréas, en monothérapie ainsi qu'en association. Plus d'informations sont disponibles sur : www.noxxon.com.

Keytruda® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme Corp.



<https://www.linkedin.com/company/noxxon-pharma-ag>



https://twitter.com/noxxon_pharma

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives ou des termes se rapportant aux développements futurs ou futurs, ainsi que les négations de telles formulations ou termes, ou une terminologie similaire. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. La société ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication.